

M. ROSS: Monsieur Fair, vous voulez donc souligner qu'il s'agit là d'une question de politique gouvernementale.

M. FAIR: C'était une question de politique entre les deux gouvernements et la Commission n'a rien à faire là-dedans. Le prix que nous obtenons pour notre blé classe II,—et je ne me soucie pas du fait que vous le vendiez au prix de Chicago ou à ceux de Winnipeg ou à n'importe quel autre prix,—est un bon prix.

M. QUELCH: Et cela se rapporte également aux subsides au consommateur?

M. ROSS: Ils ont joué dans certains cas.

M. BRYCE: Quel taux d'intérêt prenez-vous?

M. EARL: 3 p. 100,—le taux bancaire.

M. HETLAND: Pourrais-je demander un renseignement au sujet des avoirs qui figurent dans la pièce 1? Vous indiquez des avoirs de \$149 millions; quel en est le rapport avec le blé invendu?

M. EARL: Le blé non vendu y est compris. Ce sont les \$132 millions du deuxième poste,—pardon, il s'agit de \$93,200,000, la valeur du blé invendu.

M. ROSS: C'est un excédent du dernier exercice?

M. EARL: C'est cela.

M. HETLAND: C'est un chiffre approximatif, n'est-ce pas?

M. EARL: Il est évalué aussi exactement qu'on ait pu le faire à ce moment-là, soit à \$2.00 le boisseau.

M. HETLAND: Il est possible que vous en obteniez moins?

M. EARL: Non monsieur, en réalité, nous ne pouvons en recevoir moins, nous en avons obtenu environ \$465,000 de plus.

M. HETLAND: Votre dernier paiement de 20 cents sur le bilan n'indique pas les montants dus sur les 23 millions de dollars.

M. EARL: Si, vous les trouverez à droite, dans la colonne des dettes, au quatrième poste en partant du haut, sous les rubriques: "Montants dus aux producteurs sur certificats remboursables et chèques"—"Solde des paiements au titre des divraisons faites par les producteurs du 1<sup>er</sup> août 1945 au 31 mars 1949: \$23,464,971.69." C'est ce qui reste à payer pour les compensations de la mise en commun.

M. HETLAND: Au cultivateur?

M. EARL: Parfaitement.

M. HETLAND: De quelque façon que soient employés les \$5 millions, les producteurs ont encore \$23 millions à recevoir.

M. EARL: C'est bien cela.

M. WRIGHT: Ce montant est dû sur les versements des années précédentes?

M. EARL: Oui, au compte révolu 1945-1949.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à poser avant d'entamer la page 12?

*M. Argue:*

D. Avant de discuter l'avoine et l'orge, je me demande,—à moins que je ne me trompe,—si, il y a quelque temps, il y a deux ou trois ans environ, notre blé classe II n'était pas vendu à un prix avantageux alors qu'aujourd'hui il reste au-dessous du prix américain?—R. Oui, pendant quelque temps.

D. Quel a été le prix de vente le plus considérable que notre blé ait jamais atteint, en dépassant le prix américain?—R. Je crois que nous avons ce renseignement. Je vous le procurerai.